



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Moyen-Orient

Question écrite n° 4201

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation difficile des Chrétiens d'Orient, que ce soit en Syrie, en Irak ou en Egypte, où ils font l'objet de violences, parfois avec la complicité ou la passivité des autorités politiques. Il souhaite connaître sa position et les initiatives qu'il compte prendre afin de conforter la situation des communautés chrétiennes de ces pays, et leur éviter de devoir émigrer.

Texte de la réponse

La France est extrêmement attentive au sort des chrétiens d'Orient dans le contexte nouveau créé par les printemps arabes. Leur situation est souvent préoccupante, tant en raison du contexte sécuritaire dans la région que des difficultés économiques et sociales. Des liens historiques particuliers unissent la France à ces communautés, et le ministère des Affaires étrangères demeure, par ailleurs, en contact régulier et confiant avec les églises chrétiennes orientales. Il est convaincu que les chrétiens d'Orient constituent une composante essentielle des différents pays où ils résident et peuvent jouer un rôle de pont entre l'Occident et l'Orient. Il encourage les gouvernements concernés à éviter toute discrimination fondée sur la religion ou l'origine et à respecter la liberté de religion et de conviction. Les chrétiens doivent pouvoir bénéficier, comme les autres citoyens, de la sécurité de leurs lieux de culte et les actes de violence et de terrorisme à leur encontre doivent être combattus avec détermination et donner lieu à des poursuites judiciaires. Le Gouvernement est convaincu que le maintien de la présence chrétienne dans cette région constitue un enjeu crucial. Ainsi, le ministère des Affaires étrangères entend moderniser et développer son soutien aux écoles francophones confessionnelles du Proche et Moyen-Orient. Il entend inciter les chrétiens à prendre toute leur part dans les changements politiques en cours dans le monde arabe, en faveur de la construction de l'Etat de droit et de l'instauration de la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4201

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4924

Réponse publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6095